

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
02/02/2024

Date d'affichage
09/02/2024

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 18

L'an deux mil dix vingt quatre

*Le 07 février à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, JALLU Yann, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, BOULET Peggy, ROCHELLE Stéphane, SAINT MLEUX Xavier, DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : GORON Rémy, JOUAUX Laëtitia

ABSENTS : Néant

POUVOIR : JOUAUX Laëtitia, donne pouvoir à Delphine BERTAUX, GORON Rémy donne pouvoir à Henri BRIAND

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N° 08-02-2024 – Vente de l'Espace Tuffin – Principe de tarification

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°10-12-2023 donnant un accord de principe sur la vente au profit de monsieur Goussé Sébastien avec une fixation de prix en fonction l'acquisition totale ou partie. Il était ainsi prévu qu'une vente totale sera faite au prix de 180 000€ net vendeur et qu'une vente partielle pour l'espace loué à ce jour à la société Indigo Exploitation serait réalisée au prix de 140 000€ net vendeur.

Considérant l'intérêt de certains des autres occupants de l'Espace Tuffin et le besoin de ceux-ci de connaître les conditions tarifaires d'acquisition monsieur le maire invite le conseil à fixer les montants d'acquisition sur chacun des espaces.

Il précise qu'un bornage sera nécessaire pour détacher les différents lots destinés à la vente.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Prévoit que les montant de vente seront fixés ainsi qu'il suit, après bornage :

- Espace occupé par Indigo Exploitation, (ex Aqua 35) : 140 000€ HT,
- Espace constitué des deux locaux commerciaux (espace podologue et bureau peintre) avec les espaces communs : 40 000€ HT,

Envoyé en préfecture le 15/02/2024

Reçu en préfecture le 15/02/2024

Publié le

ID : 035-213500192-20240207-08_02_2024-DE

Précise que les parkings sur rue sont compris dans les tarifs mentionnés ci-dessus, les conditions d'accès devant être négociées entre acquéreurs.

Précise que les ventes des espaces ne concernent pas la zone enrobée située au nord-ouest du bâtiment

**La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND**



**Le Maire
Pascal HERVÉ**

